



Réunion des États Parties

Distr. générale
14 février 2002
Français
Original: anglais

Douzième Réunion
New York, 16-26 avril 2002

Élection des membres du Tribunal international du droit de la mer

Listes des candidats désignés par les États parties

Note du Greffier du Tribunal international du droit de la mer

I. Élection d'un membre du Tribunal international du droit de la mer

1. En raison du décès du juge Edward A. Laing, survenu le 11 septembre 2001, un siège est devenu vacant au Tribunal.
2. Conformément aux dispositions des articles 4 et 6 du Statut du Tribunal, le Greffier, dans une note verbale datée du 8 octobre 2001, a invité les gouvernements des États parties à communiquer les noms des candidats qu'ils souhaitaient désigner pour l'élection au Tribunal.
3. Dans une note verbale datée du 15 novembre 2001, le Greffier a informé les États parties que, conformément à l'article 6 du Statut du Tribunal, le Président du Tribunal, après avoir consulté le Président de la Réunion des États parties, a proposé que l'élection se tienne pendant la douzième Réunion. Dans la même note verbale, le Greffier a invité les États parties à faire part de leurs observations. Aucune observation n'ayant été reçue, le Greffier a informé les États parties, dans une note verbale datée du 1er février 2002, que l'élection visant à pourvoir le siège devenu vacant pour le reste du mandat du juge Laing (devant se terminer le 30 septembre 2002) se tiendrait durant la douzième Réunion des États parties (16 au 26 avril 2002).
4. Aux termes du paragraphe 2 de l'article 4 du Statut, le Greffier dresse une liste alphabétique des candidats ainsi nommés, en indiquant les États parties qui les ont désignés. On trouvera cette liste dans l'annexe I à la présente note.
5. Le curriculum vitae du candidat sera distribué sous la cote SPLOS/78.



II. Élection triennale de sept membres du Tribunal international du droit de la mer

6. L'article 4 du Statut du Tribunal dispose que les membres du Tribunal sont élus lors d'une réunion des États parties sur une liste de personnes désignées par les États parties à la Convention.
7. À la onzième Réunion des États parties, il a été décidé que l'élection de sept membres du Tribunal se tiendrait durant la douzième Réunion [SPLOS/73, par. 109 f)].
8. Dans une note verbale datée du 30 novembre 2001, le Greffier a invité les gouvernements à communiquer les noms des candidats qu'ils souhaitaient désigner pour l'élection au Tribunal, compte tenu des décisions prises à cet égard par la Réunion des États parties.
9. Aux termes du paragraphe 2 de l'article 4 du Statut, le Greffier dresse une liste alphabétique des candidats ainsi nommés, en indiquant les États parties qui les ont désignés. On trouvera dans l'annexe II à la présente note la liste des personnes dont la candidature a été présentée au Greffier conformément à l'article 4 du Statut.
10. Les curriculum vitae des candidats seront distribués sous la cote SPLOS/78.

Annexe I**Liste des candidats à l'élection d'un membre du Tribunal international du droit de la mer**

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Désigné par</i>
Ballah, Lennox Fitzroy (Trinité-et-Tobago)	Trinité-et-Tobago

Annexe II

Liste des candidats à l'élection triennale de sept membres du Tribunal international du droit de la mer

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Désigné par</i>
Ballah, Lennox Fitzroy (Trinité-et-Tobago)	Trinité-et-Tobago
Caminos, Hugo (Argentine)	Argentine
Chinhengo, Moses Hungwe (Zimbabwe)	Zimbabwe
Cot, Jean-Pierre (France)	France
Mazyambo, André Makengo Kisala (République démocratique du Congo)	République démocratique du Congo
Mukadi, Bonyi (République démocratique du Congo)	République démocratique du Congo
Ndiaye, Tafsir Malick (Sénégal)	Sénégal
Okola, Akich (Kenya)	Kenya
Pavliha, Marko (Slovénie)	Slovénie
Treves, Tullio (Italie)	Italie
Xu, Guangjian (Chine)	Chine
Yankov, Alexander (Bulgarie)	Bulgarie
Yturriaga Barberán, Jose Antonio de (Espagne)	Espagne